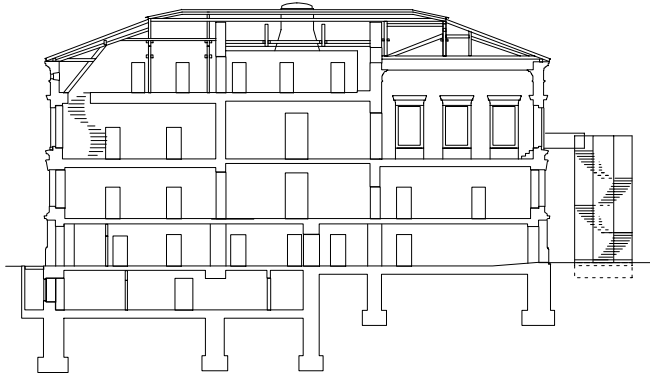
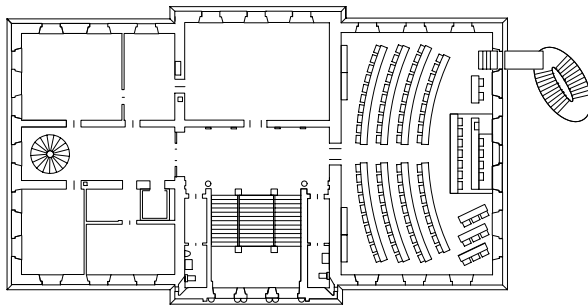


Transformation du Parlement cantonal de Zoug Une phase initiale de planification a permis d'explorer diverses pistes pour moderniser le parlement zougois, à savoir la construction d'un nouvel édifice, la création d'une extension ou la transformation intérieure du bâtiment. C'est finalement cette dernière option qui a été retenue, en se concentrant essentiellement sur la transformation de la salle du Grand Conseil et sur la mise en place d'adaptations techniques améliorant la sécurité. La composition classique des parois intérieures a été restaurée, certains éléments remplacés et le mobilier, ainsi que l'éclairage, entièrement redéfinis. S'intégrant à la composition classique de la façade nord, un nouvel escalier a par ailleurs été ajouté à l'extérieur du bâtiment.



COUPE I UN ESCALIER INTÉRIEUR CONDUIT DE LA SALLE À UN NOUVEAU CHEMIN DE FUITE EXTÉRIEUR

0 5 10



PLAN 1ER ETAGE I LA SALLE DU CONSEIL D'ÉTAT ET SON NOUVEAU MOBILIER

Transformation du Parlement cantonal de Zoug

Maître d'ouvrage
 Canton de Zoug, Service des bâtiments
Coûts CFC 1-9
 CHF 2,5 Mio
Coûts/m³ CFC 2
 CHF 160/m³
Réalisation
 05. 2004 – 09. 2004

Bauart Architectes et Urbanistes SA
 W. Frei, P. C. Jakob, E. Rey, M. Ryter
 Espace de l'Europe 3a, 2002 Neuchâtel
 Téléphone 032 724 24 60

Laupenstrasse 20, 3008 Berne
 Téléphone 031 385 15 15

www.bauart.ch